**RENTRÉE 2025**
NUMÉRO 19
**GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR**

Grenoble Alpes Métropole
L'actualité du territoire
et des services publics

# MÉTROPOLE MAG

# Rentrée libre

- Et si votre voiture devenait une Citiz ?
- Les écoliers raffolent du vélobus
- Quiz : êtes-vous expert du partage de la route ?
- Toutes vos questions sur la ZFE

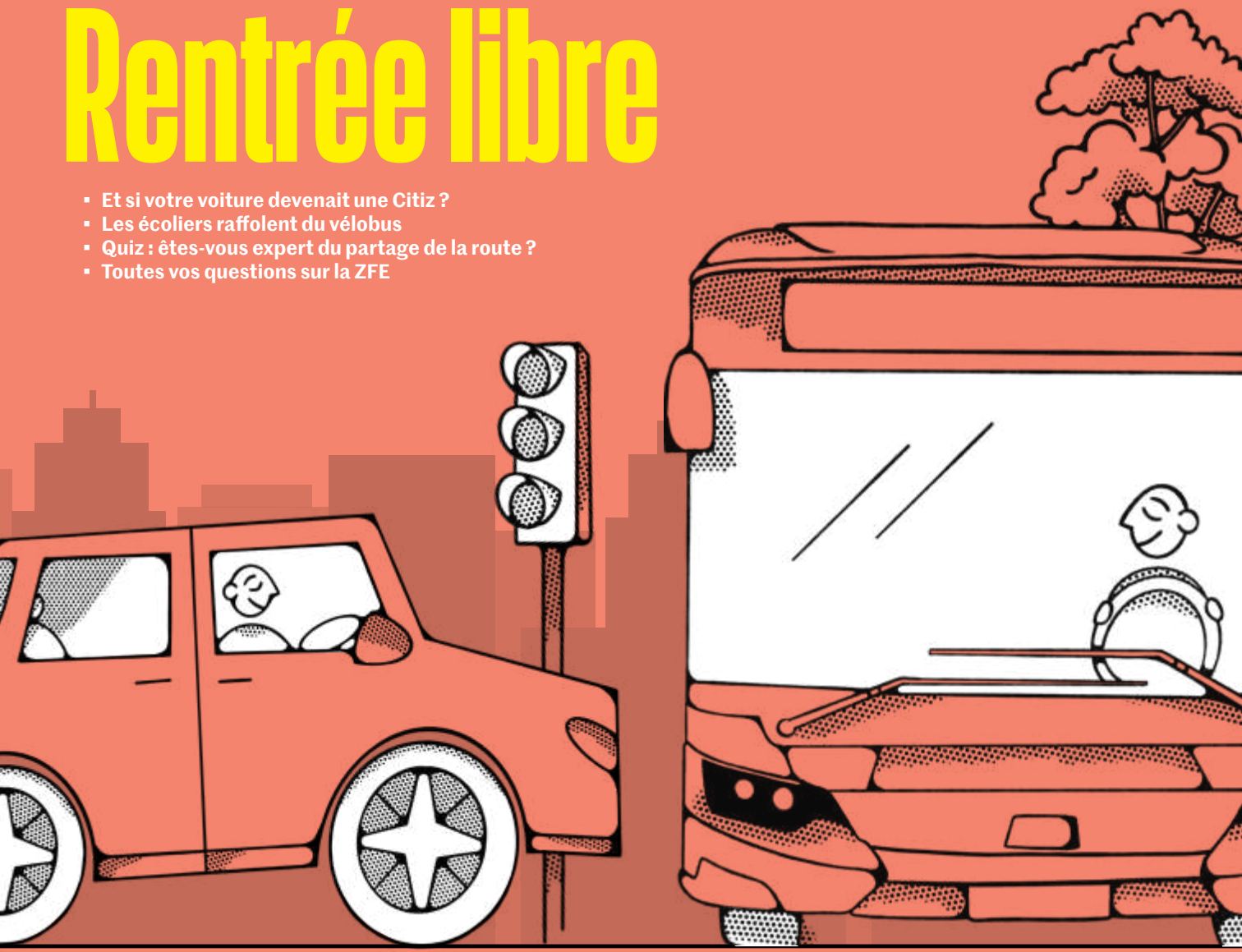

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE 10 ANS

## SOLIDARITÉ

Comment faciliter l'accueil des migrants

LIRE P. 12 & 13

## ÉQUIPEMENT

La Métropole reprend la gestion du Stade des Alpes

LIRE P. 15

## ÉCOSYSTÈME

Sports de plein air, une économie florissante dans l'agglomération

LIRE P. 16 & 17

## VIF EN FOLIE

**La commune de Vif a vécu une journée de grande fête avec le départ de la 18e étape du Tour de France, le 24 juillet dernier. Record, à l'applaudimètre, pour l'imbattable Pogačar, mais aussi pour les "Frenchies" Julian Alaphilippe ou, ici, Lenny Martinez en maillot à pois.**

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

## TRAVAUX D'EXCEPTION

**Le pont d'Oxford, tout vêtu d'échafaudages, est en cours de remise à neuf. Les haubans, ces câbles qui supportent son poids, sont remplacés un à un. Le pont rouvrira à la circulation fin septembre en journée, mais restera fermé la nuit le temps de démonter le chantier, jusqu'en novembre.**

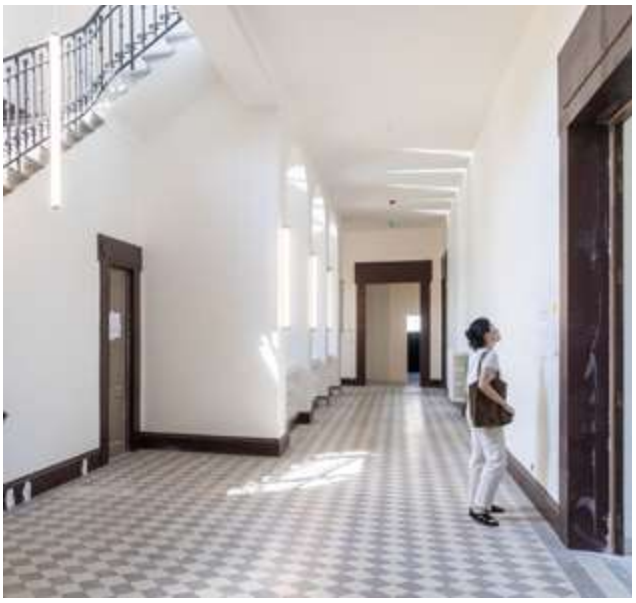

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

## UNE RENTRÉE PAS COMME LES AUTRES

**Les étudiants de l'École d'art et design de Grenoble ont pu découvrir, à la rentrée, leurs nouveaux locaux de la rue Lesdiguières. Un bâtiment historique complètement refait à neuf, beaucoup plus confortable et économe en énergie.**

© A.S.O / Billy Ceusters

# EN IMAGES

## PORTES OUVERTES

**En juin, la Métropole a ouvert les portes d'une trentaine de ses équipements et réalisations, à l'occasion de ses 10 ans. Gros succès pour le centre de régulation des feux tricolores, notamment, qui accueillait du public pour la première fois.**

©Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

BRESSON

BRIÉ-ET-ANGONNES

CHAMP-SUR-DRAC

CHAMPAGNIER

CLAIX

CORENC

DOMÈNE

ÉCHIROLLES

EYBENS

FONTAINE

GIÈRES

GRENOBLE

HERBEYS

JARRIE

LA TRONCHE

LE FONTANIL-CORNILLON

LE GUA

LE PONT-DE-CLAIX

LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE

MEYLAN

MIRIBEL-LANCHÂTRE

MONT-SAINT-MARTIN

MONTCHABOUD

MURIANETTE

NOTRE-DAME-DE-COMMIERS

NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE

NOYAREY

POISAT

PROVEYSIEUX

QUAIX-EN-CHARTREUSE

SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILIENNE

SAINT-ÉGRÈVE

SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

SAINT-PAUL-DE-VARCES

SAINT-PIERRE-DE-MÉSAGE

SARCENAS

SASSENAGE

SÉCHILIENNE

SEYSSINET-PARISET

SEYSSINS

VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET

VAULNAVEYS-LE-BAS

VAULNAVEYS-LE-HAUT

VENON

VEUREY-VOROIZE

VIF

VIZILLE

# Le mot de Christophe Ferrari

**Un territoire ouvert et hospitalier**
Face à la montée des discours prônant le repli sur soi, le rejet de l'autre et du vivre-ensemble, rappelons-nous. Rappelons-nous le fruit de l'histoire et notamment de notre histoire, localement. 180 nationalités sont ancrées sur notre territoire métropolitain et de l'ordre de 20 % de nos étudiants sont internationaux. Solidaire et hospitalière, c'est l'histoire de la métropole, qui a contribué et contribue toujours à son dynamisme.

Notre territoire s'est construit par des vagues successives d'immigration, venues du monde entier s'arrêter ici, temporairement ou plus longuement, pour construire un bout de vie ou en reconstruire une. Par choix, ou par nécessité pour celles et ceux fuyant la guerre, les régimes autoritaires, les difficultés économiques, les bouleversements climatiques ou des situations familiales éprouvantes.

C'était des Espagnols hier, des Portugais, Chiliens, Marocains, Algériens, des Italiens comme mon père, chassé et fuyant l'Italie fasciste de Mussolini et qui travailla comme bien d'autres dans les mines du pays de La Mure. Ce sont aujourd'hui des Tchétchènes, des Ivoiriens, des Albanais, des Mauritaniens, des Éhiopiens, des Ukrainiens.

Nous les avons accueillis hier, nous les accueillons aujourd'hui, avec la volonté de répondre aux besoins essentiels : se loger, se former, travailler, apprendre le français, se déplacer, accéder aux soins etc. Vous verrez dans ce *Métropole Mag* le travail précieux que nous menons en ce sens avec nos partenaires, notamment associatifs.
Nous les accueillerons demain et après-demain, je l'espère. C'est notre devoir, notre responsabilité.

**Christophe Ferrari,**
Président de la Métropole,
Maire du Pont-de-Claix

GRENOBLE

# La déchèterie Jacquard rouvre le 29 septembre

© DR

La plus grande déchèterie de Grenoble va rouvrir ses portes aux usagers lundi 29 septembre, et ils ne reconnaîtront pas les lieux ! Le site est cinq fois plus grand, avec une circulation en boucle, des cheminements réservés aux piétons et cyclistes, et 15 bennes pour davantage de déchets acceptés. Cette déchèterie se veut aussi un lieu d'accueil pour le réemploi et un tri de meilleure qualité, avec un espace réservé aux déchets réutilisables (jouets, articles de bricolage...), et l'accueil ponctuel d'un repair café. Avec cette nouvelle déchèterie XXL, celles de Jouhaux et des Peupliers vont fermer leurs portes.

**grenoblealpesmetropole.fr/decheteries**

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

# Les espaces publics se transforment

© Randa Berbouche / Grenoble Alpes Métropole

La Métropole grenobloise investit 13 millions d'euros à Saint-Martin-d'Hères pour transformer l'espace public, sécuriser les piétons et cyclistes et végétaliser les rues. Après la création de plusieurs passages piétons sur l'axe Gabriel-Péri – rue des Glairons, le programme Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole est en cours dans le secteur Marcel-Cachin, et prévoit pistes cyclables, trottoirs élargis, espaces verts et nouveaux aménagements autour des écoles et commerces. Objectif : apaiser la circulation, améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité locale.

FONTAINE

# Un ruisseau découvert dans le futur quartier Portes du Vercors

Cachée dans un tuyau sous la route depuis les années 80, la Petite Saône a été mise à l'air libre et dotée d'une promenade végétalisée, sur 550 mètres de long, apportant une touche de fraîcheur bienvenue sur le site du futur quartier Portes du Vercors, à Fontaine, proche de Sassenage. Ce projet d'aménagement urbain sur une ancienne friche est piloté par la Métropole, en lien notamment avec la Ville de Fontaine. Il verra naître un quartier de résidences de qualité, avec des commerces, des restaurants et un cinéma. L'accent sera mis sur la fraîcheur avec 3 hectares désimperméabilisés et 90 arbres plantés. L'investissement total prévu par la Métropole pour ce quartier, qui comprendra à terme 950 logements, est de 27 millions d'euros.

© Valentine Autruffe / Grenoble Alpes Métropole

**grenoblealpesmetropole.fr/portesduvercors**

VOITURE

# Herbeys à l'électrique

Herbeys accueille sa première borne de recharge pour véhicules électriques, installée par Grenoble Alpes Métropole sur la place du village, face à la mairie. Dotée de deux points de charge lente (7 kW), elle s'inscrit dans l'objectif d'équiper chaque commune d'ici fin 2025, comblant l'absence d'initiative privée, afin de faciliter le passage à l'électrique pour les habitants. Avec déjà 500 points de charge publics, la Métropole vise 1 000 bornes publiques d'ici 2030, assurant ainsi un maillage équitable, y compris dans les zones rurales.

© Alain Doucé / Grenoble Alpes Métropole

EXPOSITION

# Cet été, du béton à 50 °C !

Vous avez peut-être croisé, cet été, l'exposition "Plus fraîche ma ville", qui a sillonné le territoire. Organisée dans le cadre des Débats pour le climat de la Métropole, elle a permis à de nombreux visiteurs de comprendre, grâce à des ateliers et jeux, l'enjeu de l'adaptation de nos villes aux fortes chaleurs. En mesurant la température d'un mur en béton foncé, le laser a même affiché, en juillet, 50 °C ! Grâce à Coolopolis, un jeu ludique, les visiteurs ont pu s'essayer à adapter leur quartier miniature : plantation d'arbres, suppression de bitume, adapter son logement sans recourir à la climatisation, etc. Les Débats pour le climat continuent cet automne.

**debatspourleclimat.fr**

GRENOBLE

# La place de Metz en cours d'aménagement

Après une vaste phase de concertation, la place de Metz, à Grenoble, va se transformer et notamment être végétalisée pour lutter contre l'effet îlot de chaleur. L'actuel parking deviendra un jardin, doté de 28 grands arbres, d'arbustes et de plantes vivaces. La place sera désimperméabilisée pour faciliter l'infiltration de l'eau de pluie. Elle sera piétonnisée, avec une attention particulière pour valoriser la basilique et son parvis. Le chantier doit se tenir jusqu'au mois de mai 2026.

© DR

PARTAGE TON AUTO

# Et si votre voiture profitait à d'autres ?

Vous utilisez peu votre voiture et son entretien vous coûte cher ?
La coopérative Citiz vous propose de l'intégrer à sa flotte de véhicules en autopartage.
Une solution économique, écologique avec en prime, moins de tracas pour vous.

## LE MOIS DE LA MOBILITÉ, C'EST MAINTENANT !

**Et si vous profitiez de la rentrée pour tester de nouveaux modes de déplacement ? Pour vous accompagner, chaque année en septembre, la Métropole, en lien avec le Smmag, les communes et les acteurs du territoire, vous propose une série d'animations (ateliers, projections, conférences, etc.) pour découvrir d'autres façons de se déplacer.**

**grenoblealpesmetropole.fr/moisdelamobilite**

© Sophie Rodriguez / Grenoble Alpes Métropole

Au-delà de l'achat d'une voiture, il faut compter 800 à 1 800 € par an pour l'entretenir (selon son âge, sa motorisation…). À cela, s'ajoutent les frais de carburant, d'assurance, de péages et de stationnement. Un budget conséquent pour un véhicule qui reste, bien souvent, inutilisé la majeure partie du temps. Et si ce temps était optimisé grâce à l'autopartage ?
« *En temps normal, un véhicule reste 95 % du temps à l'arrêt* », explique Solène Béréziat de Citiz. « *L'idée, c'est d'optimiser son utilisation et de réduire le nombre de voitures qui encombrent les villes et les parkings.* » Particuliers, entreprises, collectivités… Tout le monde peut proposer son véhicule à l'autopartage via Citiz. Une convention est alors établie entre le propriétaire et la coopérative qui prend en charge l'ensemble du service : habillage du véhicule aux couleurs de Citiz, installation du système embarqué permettant sa réservation, entretien, assurance, stationnement…

Une vraie tranquillité d'esprit pour le propriétaire. En contrepartie, celui-ci bénéficie d'un accès préférentiel à l'ensemble des véhicules du réseau Citiz. Et lorsqu'il a besoin d'un véhicule, il peut réserver le sien s'il est disponible, ou un autre Citiz. « *Au lieu d'avoir un seul véhicule qu'elle utilise peu, la personne accède à une flotte de 2 500 véhicules disponibles dans toute la France, à tarif réduit.* » Lorsque son véhicule est utilisé par un autre conducteur, le propriétaire touche un revenu complémentaire. Le dispositif vous intéresse ? Un questionnaire en ligne permet de savoir si votre véhicule est éligible. Il doit notamment être peu polluant (vignette Critair 0 à 2 uniquement), en très bon état et relativement récent. Dans la métropole grenobloise, une vingtaine de véhicules – sur les 300 que compte la flotte locale – sont déjà partagés par des tiers. •

**Plus d'informations sur aura.citiz.coop/partagez-votre-auto**

**Elle a testé**

**Estelle Burlet, infirmière, Meylan**

*« Il y a quelques années, j'ai racheté un véhicule neuf pour exercer mon activité d'infirmière libérale. Puis, à un moment donné, j'ai commencé à faire ma tournée des patients à vélo. Je ne me servais donc plus de ma voiture. C'est là que j'ai entendu parler du dispositif d'autopartage proposé par Citiz, et ça a très vite fait sens pour moi. Le principal avantage selon moi, c'est de se libérer de la charge mentale liée au véhicule : son entretien, son stationnement… Et c'est satisfaisant de se dire qu'un bien aussi coûteux est utilisé plus souvent. Aujourd'hui, je me déplace quotidiennement à vélo et j'utilise ponctuellement un véhicule Citiz, notamment les week-ends et pendant les vacances. Cette solution me correspond tout à fait. »*

VÉLOBUS

# En selle pour l'école

Chaque lundi et vendredi matin, une quinzaine d'élèves de La Tronche rejoignent leur école à vélo avec le dispositif vélobus. Une initiative portée par des parents réunis dans l'association Les P'tits Mollets pour replacer le vélo au cœur des trajets du quotidien. Et les enfants adorent !

Devant la bibliothèque de La Tronche, le rendez-vous du vélobus est devenu un rituel. Casqués, gilets fluo sur le cartable, les enfants arrivent au compte-goutte, escortés de leur papa ou maman. Avant le départ, ils transforment la place en parcours cycliste ludique avec le mobilier urbain. Une bonne manière de démarrer la journée. « *J'aime bien ce moment où je peux retrouver mes copains puis la grande descente jusqu'à l'école* », raconte Lison, 8 ans. À 8 h 08 précises, le cortège s'élance. Il s'étoffe et s'anime joyeusement à chaque point de ralliement, avant d'atteindre l'école une dizaine de minutes plus tard.

Ce "vélobus" – un convoi d'enfants à vélo encadré par leurs parents – a vu le jour en juin 2023 à l'initiative de quelques parents. « *On voulait proposer une alternative simple, agréable et écologique à la voiture. Et montrer que c'est possible, même avec des enfants. Il suffit de faire une place au vélo* », explique Yannick, parent d'élève. L'expérimentation a vite pris et a fait des émules. Pour aller plus loin, le groupe s'est structuré en association : Les P'tits Mollets.

### L'ENTHOUSIASME EST CONTAGIEUX

Au-delà de l'aspect pratique et convivial, le vélobus transmet des savoir-faire essentiels. « *Rouler en groupe, traverser, se positionner sur la chaussée… les enfants apprennent à circuler en sécurité* », souligne Bruno, un des papas. Et cela ne s'arrête pas à l'école : « *Mon enfant veut maintenant faire d'autres trajets à vélo. Et moi aussi, j'ai changé mes habitudes.* »

Les bénéfices sont multiples : moins de voitures devant l'école, des enfants plus autonomes, des liens renforcés entre familles. Et l'enthousiasme est contagieux. En voyant le cortège, d'autres enfants ont eu envie de participer et ont convaincu leurs parents de se joindre au groupe.

Mais certaines contraintes urbaines compliquent encore la pratique du vélo au quotidien. « *Dans certains secteurs, les rues sont étroites et pas toujours adaptées aux mobilités douces* », observe Yannick. « *Il faudrait pouvoir sécuriser davantage les itinéraires, en lien avec les usages réels.* » Bruno complète : « *On pourrait aller plus loin en matière de sécurité. Il s'agit d'adapter la ville au vélo, pas seulement sur notre parcours mais à une échelle plus large.* »

Pour passer à la vitesse supérieure, les membres des P'tits Mollets ont déposé un dossier au budget participatif de la Ville de La Tronche afin de financer du matériel, baliser l'itinéraire, améliorer la signalisation et organiser des événements autour du vélo.

Autre chantier en cours : permettre à des enfants de participer au vélobus même sans leurs parents. C'est tout l'enjeu de la création de l'association, qui permet d'assurer les adultes encadrants. Un fonctionnement plus souple, plus pratique, qui pourrait lever des freins logistiques et faire grandir le mouvement. •

## EN CHIFFRE

**59 %**

**Le principal frein, pour les parents, à l'idée d'emmener leur enfant à l'école en vélo, est la question de la sécurité (enquête Ifop pour Eco $CO_2$, 2021). La Métropole et les communes s'associent pour développer les pistes cyclables, aménager et sécuriser les abords des établissements scolaires avec des "rues aux enfants", à l'instar de la rue Claude-Debussy à Poisat ou des Place(s) aux enfants à Grenoble, par exemple.**

© Jérémy Tronc / Grenoble Alpes Métropole

QUIZ

# Savez-vous partager la route ?

Trottinettes, vélos, voitures, piétons…
Êtes-vous au point sur les bons réflexes à adopter pour une cohabitation sereine ?
Testez vos connaissances avec notre quiz !

**1** **Quelle excuse est valable pour rouler sur le trottoir à vélo ?**

**A.** « Il pleuvait ! »

**B.** « J'avais peur des voitures »

**C.** « Je suis un enfant de moins de 8 ans »

**2** **En cas de collision entre une voiture à 50 km/h et un piéton, quelles sont les chances de survie du piéton ?**

**A.** 20 %

**B.** 40 %

**C.** 60 %

**3** **Les trottinettes électriques sont-elles autorisées sur les trottoirs ?**

**A.** Non, elles doivent rouler sur la chaussée ou les pistes cyclables

**B.** Oui, sur la route c'est trop dangereux

**C.** Oui si la puissance moteur ne dépasse pas 2000W

**4** **Combien de passagers peut-on transporter en trottinette électrique ?**

**A.** 0

**B.** 1

**C.** Illimité tant que ça tient

**5** **Est-ce que les motos et scooters peuvent aller dans le sas vélo, au feu rouge, devant les voitures ?**

**A.** Oui, en position pour un wheeling au feu vert

**B.** Non, c'est pour sécuriser les vélos uniquement

**C.** Quel sas ?

**6** **À vélo, peut-on rouler à plusieurs, côte à côte ?**

**A.** Non, l'un derrière l'autre

**B.** Oui, mais à l'approche d'un véhicule on se remet en file indienne

**C.** Oui, les voitures attendront

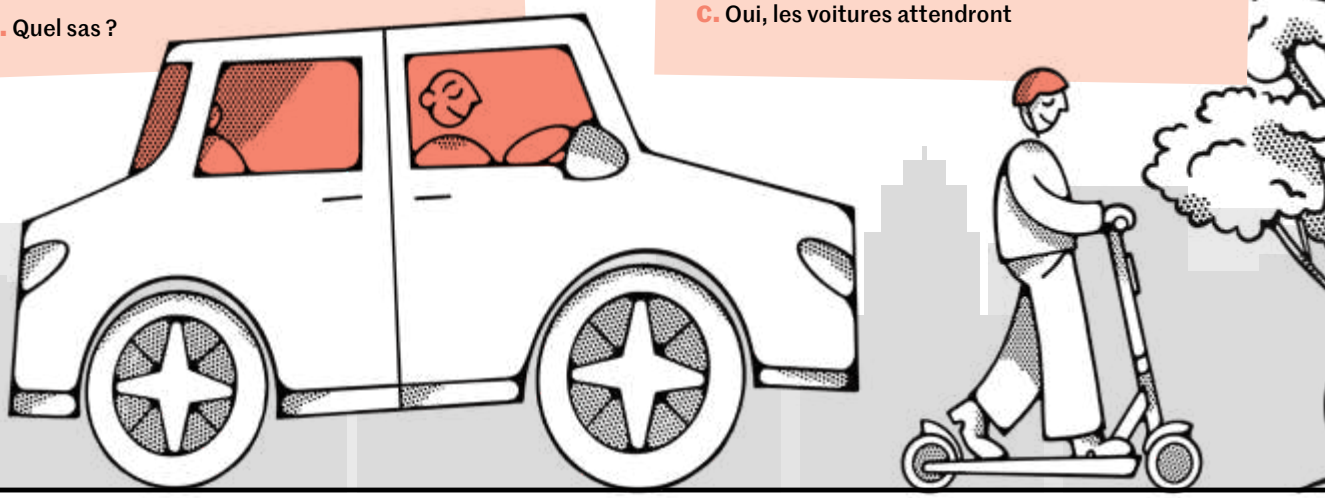

© Illustrations Marie Stanisière / Grenoble Alpes Métropole

## 7 Je circule à vélo, puis-je passer au feu rouge ?

**A.** Oui si un certain panneau est apposé sous le feu

**B.** Non, je m'arrête comme tout le monde

**C.** Quel feu rouge ?

## 8 Les motards ont-ils le droit de circuler entre deux files de voitures ?

**A.** Non, les motards doivent rester dans les bouchons comme tout le monde

**B.** Oui, mais uniquement pour livrer des pizzas encore chaudes

**C.** Oui, lorsque la circulation est dense et que l'espace est suffisant

## 9 Hors agglomération, de quel côté de la route doit marcher un piéton ?

**A.** À droite, dans le même sens que les voitures

**B.** À gauche, dans le sens inverse des voitures

**C.** Du côté où le soleil tape moins fort

## 10 S'il y a une piste cyclable, les cyclistes peuvent-ils rouler sur la route ?

**A.** Cela dépend du panneau bleu : rond (piste cyclable obligatoire) ou carré (piste cyclable conseillée)

**B.** Ils font comme ils préfèrent, tant qu'ils maintiennent leur moyenne

**C.** Un vélo n'a rien à faire sur la route avec les voitures

**▸ Entre 9 et 10 bonnes réponses :**
**Niveau expert**

Vous connaissez le code de la route sur le bout des doigts, mais gardez-les quand même sur le volant / guidon !

**▸ Entre 5 et 9 bonnes réponses :**
**Peut mieux faire**

C'était il y a longtemps, le code de la route : une révision s'impose !

**▸ Entre 0 et 5 bonnes réponses :**
**Vous n'avez pas les bases**

Relire le code de la route, c'est impératif !

LES RÉPONSES :

**1 : C** > Seuls les enfants de moins de 8 ans peuvent rouler sur le trottoir en toute légalité.
**2 : A** > Les chances de survie d'un piéton lors d'un choc à 50 km/h sont de 20 % contre 90 % pour un choc à 30 km/h.
**3 : A** > La circulation sur les trottoirs pour les trottinettes électriques est interdite. Un maire peut l'autoriser, mais ce n'est le cas dans aucune commune de la métropole.
**4 : A** > Il est formellement interdit et dangereux, avec une trottinette électrique ou non, de transporter des passagers, et ce, quel que soit leur âge.
**5 : B** > Les véhicules motorisés doivent rester derrière le sas même si aucun vélo ne s'y trouve. Les sas sont interdits aux deux-roues motorisés.
**6 : B** > Les cyclistes ne doivent jamais rouler à plus de deux de front sur la chaussée (donc deux : ok mais pas trois ni quatre) et doivent rouler en file indienne dès l'approche d'un véhicule.
**7 : A** > M12 est le nom donné aux panneaux apposés sous les feux tricolores qui permettent aux cyclistes, de passer au feu rouge en toute légalité. Mais attention, les usagers provenant des autres directions restent prioritaires dans ces carrefours et il faut leur céder la priorité.
**8 : C** > : La circulation en interfile est autorisée pour les deux-roues et les trois-roues motorisés, à une allure de 50 km/h maximale (30km/h si une file est à l'arrêt).
**9 : B** > Hors agglomération et sauf si cela est de nature à compromettre leur sécurité ou sauf circonstances particulières, le piéton doit se tenir près du bord gauche de la chaussée.
**10 : A** > Le panneau rond bleu avec un vélo indique qu'il est obligatoire d'emprunter la piste cyclable. Le même panneau, version carrée, est une simple recommandation.

QUALITÉ DE L'AIR

# Les questions que vous vous posez sur la ZFE

Vous ne comprenez rien à ce qu'il se passe autour des Zones à faibles émissions ? *Metropole Mag* répond à vos questions les plus fréquentes.

© DR

## Une ZFE, pourquoi, comment ?

Rendue obligatoire par la loi Climat et résilience, la ZFE est un dispositif qui vise à améliorer la qualité de l'air et protéger la santé des habitants en réduisant durablement la pollution causée par le trafic routier. La pollution de l'air est notamment responsable de maladies respiratoires, cardiovasculaires et de cancers. Santé Publique France estime que près de 300 personnes décèdent en raison de la pollution de l'air, chaque année, dans l'agglomération grenobloise. Afin de s'adapter au mieux aux réalités de chacun et parce que les transitions ne se font pas sans accompagnement, la ZFE de Grenoble Alpes Métropole a été travaillée autour de dispositifs de conseils, d'accompagnements et d'aides financières pour changer de mobilité. Après une concertation publique, la ZFE pour les voitures et deux-roues motorisés a été mise en place de manière non permanente (pas la nuit ni le week-end) et des dérogations ont été instaurées (travail en horaires décalés, petit rouleur, etc.).

## État ou Métropole, qui décide de la ZFE ?

Si la Métropole a été volontaire, elle a aussi répondu à une obligation légale. En 2020, après une condamnation par la Cour de justice de l'Union européenne, la justice française a imposé des mesures concrètes pour améliorer la qualité de l'air dans les zones les plus touchées par la pollution, incluant la métropole de Grenoble.
Par ailleurs, la préfecture de l'Isère, représentante de l'État dans le département, a adopté en 2022 un Plan de protection de l'atmosphère, avec un ensemble d'actions, incluant la ZFE, visant à atteindre des objectifs ambitieux en matière de qualité de l'air.

## Les ZFE ont-elles été supprimées ?

Le 17 juin, les députés ont voté la suppression des Zones à faibles émissions, une mesure intégrée dans un projet de loi au champ beaucoup plus vaste : la loi de simplification de la vie économique. Le processus législatif n'est pas terminé, et cette décision reste suspendue à plusieurs étapes avant d'être véritablement actée. La prochaine est une commission paritaire, composée de sept députés et sept sénateurs chargés de trouver un compromis.

## Est-ce que la ZFE grenobloise sert à quelque chose ?

Grâce aux efforts de tous et aux accompagnements mis en place par la Métropole et le Smmag*, les concentrations de polluants dans l'air ont considérablement baissé. Depuis 2022, la qualité de l'air dans la métropole grenobloise est passée en deçà du seuil réglementaire actuellement en vigueur ; mais elle reste classée "zone de vigilance". Les seuils actuels restent supérieurs à ceux recommandés par l'Organisation mondiale de la santé, et l'Europe s'apprête à durcir les normes en la matière, à horizon 2030.
Cumulée avec des mesures sur le chauffage au bois et l'industrie, la ZFE est bien l'un des leviers qui ont contribué à diviser par deux, au cours des quinze dernières années, la pollution de l'air dans la métropole grenobloise. Dans l'attente d'une loi promulguée et de ses décrets d'application, la Métropole poursuit donc la dynamique de la ZFE, dans le respect du cadre légal actuel. À noter que les véhicules Crit'Air 3 qui sont concernés par la ZFE depuis le 1er janvier bénéficient d'une période pédagogique (sans verbalisation) jusqu'au 1er juillet 2026. •

**Toutes les informations sur la ZFE et les aides sur : zfe.grenoblealpesmetropole.fr**

* Smmag : Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise.

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

SOLIDARITÉS

# Se déplacer, l'une des clés pour accéder à l'emploi

Une soixantaine de demandeurs d'emploi ont participé à une initiative originale menée par la Métropole, qui vise à rencontrer des entreprises du territoire tout en expérimentant différents modes de déplacements.

« *Quel bus doit-on prendre pour rejoindre l'entreprise RGIS à Gières ? Et à quel arrêt faut-il descendre ?* » Accompagnée de Farès, Consuelo, Wahiba, Maureen et Fatima, Véronique Eustache, chargée de relations entreprises à la Métropole, se laisse guider par son groupe. Quelques jours auparavant, l'équipe a préparé l'itinéraire en question avec Nicolas Cauzid, conseiller en mobilité. « *Les candidats savent faire plein de choses mais ils ont souvent besoin de quelqu'un pour les aider ou les accompagner* », explique-t-il. « *L'objectif, c'est de leur montrer qu'avec quelques connaissances, ils peuvent être autonomes dans leurs déplacements.* »

Parmi la soixantaine de participants – tous orientés par des partenaires (Maisons de l'emploi, structure ou association d'insertion, France Travail…) – les profils sont variés : certains n'ont pas le permis ou pas de voiture personnelle, d'autres ne maîtrisent pas bien le français et ont du mal à se repérer, ou encore rencontrent des difficultés personnelles. L'idée est donc de leur apporter les compétences essentielles pour se déplacer : savoir lire un plan, combiner les modes de transport, construire un itinéraire en tenant compte du temps de trajet…

### UN QUART DES FRANÇAIS ONT DÉJÀ RENONCÉ À UN EMPLOI FAUTE DE MOYENS DE S'Y RENDRE

Un travail qui prend tout son sens quand on sait que près d'un quart des Français déclarent avoir déjà renoncé à un emploi ou à une formation faute de moyens pour s'y rendre (ce chiffre augmente encore chez les jeunes et les personnes les plus vulnérables). Au total, seize équipes ont rejoint huit entreprises partenaires* en bus, tram, vélo, trottinette ou voiture Citiz. Sur place, les candidats ont pu découvrir les activités de l'entreprise, échanger avec les recruteurs et, pour certains, déposer leur CV. Cette initiative qui combine apprentissage pratique de la mobilité et immersion dans le monde de l'entreprise était reconduite pour la deuxième année consécutive. •

* Les huit entreprises partenaires : RGIS, Cycles&Go, L'arbre fruité, Lidl, Elis Room, Kiabi, Legendre et UExpress.

## LE CHIFFRE

**400**

**C'est le nombre de personnes en situation d'insertion professionnelle accompagnées par la plateforme métropolitaine Mobilité Emploi en 2024. Concrètement, après que l'usager a effectué un bilan personnalisé, la structure lui apporte des conseils sur les différents modes de déplacements (transport en commun, vélo, deux-roues motorisés, covoiturage…) et lui propose des stages et ateliers de formation afin de gagner en autonomie. L'usager peut par exemple apprendre à faire du vélo, à gérer son stress, à s'orienter… voire à passer son permis de conduire grâce à un partenariat avec une auto-école sociale.**

**Infos sur emploi.grenoblealpesmetropole.fr**

SOLIDARITÉ

# Comment la Métropole facilite l'accueil des migrants

Plus de 1 000 étrangers (hors UE) arrivent dans la métropole chaque année pour travailler, rejoindre leur famille ou fuir des dangers. Comment construire sa vie sur notre territoire ? Grenoble Alpes Métropole et de nombreuses associations guident les migrants, pas à pas, vers l'intégration.

Ils viennent majoritairement de Tunisie, d'Algérie, de Guinée, du Maroc, de Turquie ou d'Afghanistan, ils sont 1 000 chaque année à fouler pour la première fois le sol de la métropole grenobloise. Parmi eux, 300 à 400 sont des réfugiés. Après un premier parcours pour un visa ou titre de séjour (voir encadré), le chemin vers leur intégration est encore long : trouver un logement, une formation, un travail, se créer une vie sociale, tout est à inventer. C'est là que la Métropole intervient.

En 2019, Grenoble Alpes Métropole signe avec l'État un contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI), marquant ainsi sa volonté de mettre en œuvre des actions concrètes à l'attention des étrangers récemment arrivés sur le territoire. Ces actions, menées en coopération avec des associations, répondent aux besoins en matière d'accès aux soins, de logement, d'emploi, de formation linguistique ou encore d'offre sportive et culturelle. « *Chaque année, une dizaine d'actions en faveur de l'intégration sont financées par la Métropole* », explique Éloïse Sanches Rodriguez, coordinatrice du CTAI. Un éventail de solidarités s'ouvre alors aux étrangers arrivants sur le territoire, mais comment s'y retrouver ?

### TERRITOIRE HOSPITALIER

Pour un tour d'horizon des possibles, les immigrés et leurs accompagnants peuvent pousser les portes du Bivouak Café, à Grenoble, et participer aux Cafés de l'hospitalité. « *C'est une matinée conviviale où l'on accueille, un lundi sur deux, un public migrant qui a besoin de créer du lien et d'être*

## Un parcours administratif

▶ **Les premières démarches d'un étranger arrivant en France se font auprès du consulat français dans son pays d'origine pour l'obtention d'un visa, ou bien à la préfecture pour un titre de séjour.**

▶ **Les personnes réfugiées souhaitant bénéficier d'une protection internationale (accordée par l'État à un étranger persécuté dans son pays) déposent une demande d'asile auprès de l'Ofpra (l'office français de protection des réfugiés et apatrides).**

▶ **Tous les primo-arrivants doivent ensuite passer par l'Ofii (Office français de l'immigration et de l'intégration) pour signer un Contrat d'intégration républicaine qui les engage à respecter les valeurs de la société française et de la République et à suivre des formations obligatoires.**

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

## Au-delà des traumas

**Recevoir des personnes migrantes qui ont un traumatisme et participer à leur insertion, c'est la raison d'être de l'association Eclat depuis 3 ans, financée par la Métropole. « *Nos bénéficiaires ont la tête pleine, ils ont mal, oublient, dorment mal, font des cauchemars ou ont même des hallucinations* », raconte Jenny, médiatrice de l'association. Avec le médecin et les bénévoles, elle accompagne les personnes victimes de stress post-traumatique, qui leur ont été envoyées par d'autres associations. « *On ne leur demande pas de raconter leur histoire ou leur vécu. Mais on prend en compte leur détresse et en fonction, on propose du sport, du yoga, des groupes de parole, des activités manuelles ou de l'expression corporelle… jusqu'à ce qu'ils se sentent mieux.* » En 2024, Éclat a accompagné 167 personnes.**

*orienté* », ajoute Éloïse Sanchez Rodriguez. « *On invite des partenaires qui tiennent des stands, où chacun peut s'informer, et il y a toujours une animation collective comme un jeu ou du sport.* »

Deux fois par an, ce café prend de l'ampleur et se transforme en Forum de l'hospitalité. Le 16 juin dernier, ce sont près de 80 personnes (réfugiés, titulaires de visa ou de cartes de séjour…) qui sont venues à la rencontre des associations et structures qui pourront les aider. Sur le stand de la Métropole dédié au logement, Daniel, un jeune Érythréen, s'interroge sur la demande de logement social qu'il a faite avec son assistante sociale. Mère de famille ivoirienne, Gomani est allée rencontrer Weavers, une association pour l'insertion professionnelle des exilés et réfugiés, financée par la Métropole : « *J'ai pris des informations sur les formations. Je voudrais travailler à l'atelier Lucie Coutaz** ». Arrivée à Grenoble en 2022, elle raconte avoir d'abord été aidée par l'association Un toit pour tous qui met en œuvre des solutions d'hébergement à loyers très modérés. « *Ce n'est pas dur de s'intégrer, c'est juste qu'il faut avoir beaucoup de courage* », confie Gomani. On la retrouvera sur l'atelier animé par la Plateforme mobilité emploi de la Métropole, où les participants apprennent à tracer un trajet pour se rendre à un entretien d'embauche, à l'aide d'un plan et, si besoin, d'une boussole.
À côté, les intervenantes du PoPS (Point précarité santé 38), qui favorise l'accès à la santé des personnes en situation de précarité, expliquent l'importance d'avoir les droits à l'assurance maladie mais aussi la complémentaire santé solidaire. Quatorze femmes et hommes écoutent les conseils et posent toutes leurs questions.

Pour faciliter leur intégration sur le territoire métropolitain, les personnes migrantes ont été associées, en 2023, à l'élaboration des politiques d'accueil : « *Grâce à un appel à projet européen, nous avons mis en place l'Agora et créé des laboratoires de l'hospitalité, des instances de participation pour associer les primo-arrivants* », explique Éloise Sanches Rodriguez. Ces projets sont terminés depuis quelques mois, mais les recommandations formulées par les participants continuent d'être suivies dans l'élaboration des politiques métropolitaines d'accueil. •

* L'atelier Lucie Coutaz est le centre de tri de vêtements d'Emmaüs Grenoble

*« Notre territoire doit être un exemple de solidarité et d'ouverture. En travaillant main dans la main avec les associations, nous nous engageons à construire un environnement où chaque personne peut se reconstruire et trouver sa place. »*

**Céline DESLATTES, vice-présidente chargée de l'emploi, de l'insertion et de la jeunesse, conseillère municipale de Grenoble**

## Lexique de la migration

* **Migrant** : toute personne qui réside dans un pays étranger pendant plus d'une année. (Nations unies)
* **Immigré** : personne née à l'étranger sans avoir la nationalité française, et résidant en France.
* **Primo-arrivant** : ressortissant d'un pays hors Union européenne, nouvellement arrivé en France afin de s'y installer durablement.
* **Demandeur d'asile** : personne qui sollicite la protection internationale, pas encore reconnue comme réfugiée.
* **Réfugié**: personne bénéficiaire de la protection internationale en raison d'un risque de persécution dans son pays.

## « Nous devons savoir communiquer en français »

**« *La principale difficulté dans ce parcours d'insertion, c'est l'apprentissage du français, il y a beaucoup de demandes et pas assez d'offres* », explique Éloise Sanches Rodriguez, la coordinatrice du contrat territorial d'accueil et d'intégration. C'est le cas d'Ibrahim, nigérien, et Tenzin, tibétain, tous deux étudiants au Greta de Grenoble. Ils maîtrisent l'anglais mais souhaitent apprendre le français « *pour chercher un logement, un travail, et pour les relations sociales* ». Au Greta, on alerte : « *À partir de cet été, cette formation linguistique n'existera plus, les étudiants devront se former seuls. Nous les aidons donc à rencontrer les bons interlocuteurs. Nos élèves ont tous des parcours et des besoins différents, mais la langue française reste le besoin le plus important pour s'intégrer.* » Les étudiants pourront se tourner vers Iris (centre ressources illettrisme de l'Isère), la Fédération Léo-Lagrange ou bien l'Alpes, trois structures prestataires de la Métropole pour l'enseignement du français.**

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Dix gendarmes réservistes ont pour mission de limiter les atteintes à l'environnement sur le territoire métropolitain.

ENVIRONNEMENT

# Une brigade unique en France pour protéger la nature

Créée grâce à un partenariat inédit entre la Gendarmerie nationale et Grenoble Alpes Métropole, la brigade de vigilance environnementale est chargée de lutter contre les atteintes à l'environnement. En verbalisant, si besoin.

Ils sont dix. Dix gendarmes-réservistes qui se sont portés volontaires pour un objectif commun : protéger l'environnement. Intégrés à la toute nouvelle brigade de vigilance environnementale, ces hommes et femmes interviennent sur le terrain pour lutter contre les atteintes à la nature. Ce dispositif, unique en France, est le fruit d'un partenariat entre la Gendarmerie nationale et la Métropole. En 2024, plus de 270 atteintes à l'environnement (dépôts sauvages, dégradations…) ont été recensées dans les 42 communes de la Métropole relevant de la gendarmerie – contre environ 130 en "zone police". Exemple sur un chemin caillouteux peu fréquenté longeant l'Isère et les étangs d'EDF, au nord de l'agglomération. Non loin de la station d'épuration métropolitaine Aquapole, dans le creux d'un virage du Fontanil-Cornillon, un amoncellement de planches de bois, de morceaux de plastique et de voitures, de cartons avec, à l'intérieur, des bonbonnes de protoxyde d'azote… Une mini-décharge à ciel ouvert.

### PÉDAGOGIE AVANT TOUT

L'adjudant-chef Fabrice, la gendarme de réserve Ariane et la brigadière-cheffe Emma constatent les dégâts, dépités. Ce genre de dépôts, c'est leur quotidien. Pour les documenter et les recenser, la brigade a développé une application où ils sont décrits et géolocalisés. Celui-ci avait été repéré il y a quelques jours et depuis, il a enflé. « *Les ordures appellent les ordures* », soupire Fabrice. Après le constat, la brigade de vigilance environnementale fait ce que font tous les gendarmes devant une infraction : elle mène l'enquête pour tenter de retrouver les auteurs. Fabrice précise : « *On cherche des indices : un numéro de série, une facture... Car oui, cela nous arrive de retrouver des factures dans les tas d'ordures ! Un jour, on a même retrouvé un rideau de fer avec le nom du restaurant inscrit dessus…* »
Une fois l'auteur identifié, les gendarmes lui demandent de nettoyer et de remettre en état le site naturel. « *Nous privilégions l'approche pédagogique. Donc, s'il le fait, notre action s'arrête là. Mais s'il ne le fait pas, on le verbalise* », déclare Ariane. Les amendes s'échelonnent de 68 € à 1 500 €. La brigade poursuivra ses patrouilles dans les espaces naturels de la métropole, aux abords des déchèteries ou dans les parcs communaux jusqu'au 30 septembre. •

## LE CHIFFRE

**90**

**Le nombre d'interventions réalisées par la brigade de l'environnement cet été.**

## Les dépôts qui plombent

**Les dépôts sauvages constituent une source de pollution pour les sols, l'eau et l'air, tout en représentant un risque d'incendie, de blessure ou d'intoxication. Sans oublier les nuisances visuelles et olfactives.**

ÉQUIPEMENT

# La Métropole reprend la gestion du Stade des Alpes

© Nils Louna / Grenoble Alpes Métropole

Depuis le 29 juin, Grenoble Alpes Métropole a repris en régie directe la gestion du Stade des Alpes. Objectif : assurer la continuité des compétitions, maîtriser les coûts et maintenir le stade comme lieu phare d'événements sportifs et culturels.

C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour le Stade des Alpes. Depuis le 29 juin 2025, Grenoble Alpes Métropole en assure directement la gestion. Grenoble Alpes Sports (GAS), société portée par les clubs du GF38 et du FCG, avait décidé de dénoncer les termes de la convention. Malgré les négociations, aucun accord n'a pu être trouvé avec GAS ; dans ce cas, la reprise en main par la collectivité, en régie, est automatique.
Objectif : garantir la tenue des matchs dès la reprise des championnats, en août. Pour cela, la Métropole a conclu de nouveaux accords avec les deux clubs résidents. Le GF38 et le FCG s'acquitteront de 30 000 € par match, et bénéficieront aussi d'un accès aux espaces de réception du stade. Ces tarifs sont supérieurs à ceux pratiqués sous l'ancienne gestion, mais le coût réel de fonctionnement du stade est estimé à 45 000 € par match. La Métropole contribuera à hauteur de 500 000 € sur la saison pour combler la différence.

Un effort financier qui s'ajoute à un soutien déjà conséquent : la collectivité a investi plus de 2,5 millions d'euros en 2024-2025 pour accompagner les clubs et entretenir le stade. Grenoble Alpes Métropole entend assurer la continuité sportive, la maîtrise budgétaire et l'accueil du public. Une décision qui remet le sport professionnel au cœur de la gestion publique.

Au-delà du football et du rugby, le Stade continuera d'accueillir des événements internationaux. Le match France-Brésil féminin du 27 juin dernier, ou encore ceux à venir cet automne opposant les Bleuets à l'Estonie (13 octobre) et aux Îles Féroé (17 novembre) en sont les premiers jalons. Des événements non sportifs pourront aussi être organisés dans le stade, à l'instar de la collecte de sang organisée au début de l'été par l'Établissement français du sang ou encore le festival UltraVirage piloté par l'association TDN. •

## EN BREF

### Soutenir le maraîchage à Meylan

La Métropole investit près de 660 000 € pour rénover la Petite grange, un bâtiment situé sur le site agricole de la Taillat à Meylan. Il sera ensuite mis à disposition du GAEC de l'Entre-deux Chênes, afin de soutenir le développement de l'agriculture locale et d'une alimentation durable et saine sur le territoire. Les travaux de rénovation doivent s'achever en début d'année 2026.

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

### Stationnez à moitié prix dans certains parkings

Nouveauté ! Pour profiter au mieux d'une fin d'après-midi à Grenoble, les parkings Hoche-centre et Sainte-Claire les Halles, situés à 5 minutes de l'hyper-centre, sont désormais accessibles à moitié prix, à partir de 16 heures, les mercredis et vendredis. En plus de mettre votre véhicule à l'abri, vous pouvez bénéficier de bornes de recharges électriques et de garages à vélo. Cette offre est une expérimentation menée jusqu'à la fin de l'année 2025.

**grenoblealpesmetropole.fr/segarer**

### Rejoignez le Conseil de développement

L'idée d'explorer collectivement des sujets d'avenir (mobilités, numérique, climat…) et de formuler des propositions concrètes pour faire évoluer les politiques publiques vous motive ? L'instance de participation citoyenne métropolitaine, qui réunit 66 habitantes et habitants bénévoles pour réfléchir à la métropole de demain, cherche ses nouveaux membres pour le mandat 2025-2028. Candidatez jusqu'au 1er octobre 2025 sur le site **c2d.grenoblealpesmetropole.fr**

FOCUS

# Ici, l'économie des sports de plein air s'épanouit

Avec son environnement idéal pour les sports de plein air, la région grenobloise est aussi l'une des plus dynamiques de l'Hexagone pour ce secteur économique.

© Vianney Thibaut / Grenoble Alpes Métropole

C'est un atelier un peu particulier. Dans l'hôtel d'activité métropolitain Artis à Échirolles, Damien Lepetit fait revivre une tradition locale : la fabrique de skis artisanaux. Cet ancien ingénieur de 34 ans est à la tête d'une microentreprise Amon Davà. Dans son atelier de 80 m², il dessine, assemble et façonne des skis. Le bois (frêne et épicéa) vient des Vosges et de Savoie et la marqueterie est personnalisable. Un sommet, un prénom, un bouquetin… les clients peuvent y graver ce qu'ils veulent. « *Je fais tout, de A à Z. Alors, cela donne forcément des skis différents, un peu uniques même* », déclare le jeune dirigeant. Amon Davà fait partie, à son échelle, de l'économie grenobloise de l'outdoor. Quatre massifs, 25 stations de ski à proximité immédiate, des centaines de kilomètres de sentiers, de voies vertes et d'itinéraires d'escalade : la région offre un accès privilégié à l'un des plus vastes terrains de jeu naturels de France. C'est logiquement dans ce décor que sont nées et se sont développées des entreprises spécialisées dans les sports de plein air.

C'est ici qu'Abel Rossignol a conçu sa première paire de skis en bois au début du XXe siècle. Que Jean Pomagalski a révolutionné l'accès aux sommets en inventant les remontées mécaniques. Et que Fernand Petzl a imaginé ses premières lampes frontales pour la spéléologie. Depuis, leurs entreprises respectives – Rossignol, Poma, Petzl – sont devenues des références mondiales.

## L'EFFET JO

Mais le tournant majeur intervient en 1968, lorsque Grenoble accueille les Jeux olympiques d'hiver. Les JO permettent la

*« 34 de nos 49 communes sont classées en zone montagne, et plus d'un habitant sur trois y réside. C'est ce qui fait de Grenoble Alpes la plus forte zone urbaine au cœur des massifs en Europe. C'est un cadre de vie unique et un formidable terrain d'expérimentation. Ici, les entreprises peuvent miser pleinement sur la recherche et le développement de leurs produits, avec des sites tests littéralement à deux pas de leurs bureaux. Cette alliance entre nature et innovation est l'une de nos plus grandes forces, et elle continue d'attirer et de renforcer l'attractivité de notre territoire. »*

**Mélina HERENGER, vice-présidente chargée du tourisme, de l'attractivité, de l'innovation, de l'université et de la qualité de vie, adjointe au maire de Meylan**

Damien Lepetit a créé l'entreprise Amon Davà, qui fabrique de skis artisanaux à Échirolles.
© Mickael Peinvene / Grenoble Alpes Métropole

construction d'infrastructures modernes et les épreuves, retransmises pour la première fois en couleur à la télévision, offrent au monde entier l'image d'un territoire en pointe sur les sports de nature. De nouvelles entreprises vont profiter de cet élan pour s'installer dans la région, comme Go Sport ou Head, grossissant ainsi les rangs de l'écosystème naissant.
Un demi-siècle plus tard, le département de l'Isère compte près de 90 entreprises spécialisées dans les activités outdoor, représentant environ 2 000 emplois et un chiffre d'affaires estimé à 1,1 milliard d'euros. Il s'agit du deuxième pôle régional après la Haute-Savoie.

Les entreprises trouvent ici un environnement idéal pour se développer grâce, notamment, au tissu industriel local. Exemple avec Raidlight, spécialiste du trail et de la randonnée. Son siège se trouve à Saint-Pierre-de-Chartreuse mais l'entreprise a ouvert récemment un atelier de production à Veurey-Voroize. Un choix stratégique, comme le souligne Nicolas Diederichs, responsable communication de l'entreprise : « *Nous souhaitions nous rapprocher de nos partenaires, fournisseurs et sous-traitants, pour développer la production textile.* »

Grâce à des cursus de formation professionnelles (au lycée Argouges de Grenoble par exemple), la filière bénéficie aussi d'un bassin d'emploi adapté. « *Pour le recrutement, c'est plus facile ici* », confirme Frédéric Tuscan, fondateur de 9A Climbing, une entreprise spécialisée dans les chaussons d'escalade installée à Sassenage depuis 2014. « *Nous avons ici des compétences techniques et des savoir-faire que l'on ne trouve pas forcément ailleurs.* » D'ailleurs, l'entreprise a pour projet d'ouvrir une nouvelle ligne de production de chaussons haut de gamme avec, à la clé, de nouveaux recrutements.

### L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

Enfin, la filière profite ici d'un dernier avantage, très précieux : la possibilité de tester, en conditions réelles, les équipements. Chez Raidlight, la boutique de Saint-Pierre-de-Chartreuse permet aux clients d'essayer les produits sur les sentiers alentour. De son côté, 9A Climbing leur propose un mur d'escalade intérieur. Une approche largement partagée dans la filière, comme le confirme Claire Lissajoux d'Outdoor Sports Valley, une association qui rassemble la plupart des acteurs du secteur : « *Le test de matériel fait partie de l'ADN du secteur. Cela permet d'avoir les retours en direct des clients sur les produits, mais aussi de créer un esprit communautaire très important.* » De quoi renforcer le lien entre économie et terrain de jeu. •

## Les grands espaces dans un salon

**L'économie outdoor ne se limite pas aux équipementiers. C'est aussi une multitude d'événements nationaux et internationaux qui animent le territoire comme le Critérium du Dauphiné (désormais Tour Auvergne-Rhône-Alpes), la Grande Odyssée, l'Ut4M, la Coupe Icare, le Tour de France… Ce sont également de nombreux rendez-vous réguliers destinés au grand public ou aux professionnels comme le salon Destination Montagne, le Mountain Planet, les Rencontres Ciné-Montagne, le Salon de l'escalade, ou encore les Rencontres nationales de l'outdoor. La prochaine édition des RNO se déroulera d'ailleurs le mardi 23 septembre à Alpexpo et rassemblera 400 professionnels de la filière (infos sur rencontresnationalesoutdoor.fr).**

INDUSTRIE

# Espoir de relance pour la chimie au Pont-de-Claix

Quelques mois après la reprise partielle de Vencorex par le groupe hongrois BorsodChem, un nouveau projet industriel a été présenté cet été. Son nom : Exalia. Porté notamment par Olivier Six, PDG du groupe Orio Industrie (et conseiller métropolitain), et Séverine Dejoux, ancienne déléguée syndicale de Vencorex, ce projet veut développer, sur la plateforme chimique du Pont-de-Claix, une chimie « *décarbonée et souveraine* ».
« *Nous avons ici quelque chose d'incroyable* », assure Olivier Six. « *Nous avons une mine de sel à 80 km d'ici ; nous avons une plateforme classée Seveso où l'on peut faire tout ce que l'on veut en chimie ; nous avons de l'hydroélectricité et nous avons des compétences. En résumé, nous avons ici tout ce qu'il faut pour inventer la chimie de demain.* »

### TROIS ÉTAPES POUR UNE « RENAISSANCE INDUSTRIELLE »

Le projet Exalia prévoit un plan de « *renaissance industrielle* » en trois étapes. D'abord, le redémarrage de la production de sel ultra-purifié, de soude et de chlore d'ici 2027. Ensuite, la restructuration de la plateforme avec le démantèlement des "unités obsolètes" et la remise à niveau des réseaux communs. Et enfin, la création d'une pépinière d'entreprises et d'un centre de R&D, ainsi que le développement de nouveaux projets pour produire, par exemple, du e-methanol… À l'horizon 2030, le projet prévoit la création de 1 000 emplois sur la plateforme.
Cependant, son succès reste soumis à plusieurs conditions : l'accord du liquidateur judiciaire pour la reprise des actifs industriels non cédés à BorsodChem (notamment la salle d'électrolyse) et l'autorisation de l'État pour la reprise de la mine de sel de Hauterives. En attendant, Exalia a déjà reçu le soutien de plusieurs élus locaux dont Christophe Ferrari, maire du Pont-de-Claix et président de la Métropole, qui a salué « *une bonne nouvelle pour le territoire, pour l'emploi, mais aussi une bonne nouvelle pour la filière de la chimie et plus globalement, pour l'industrie de ce pays* ». •

CLIMAT

# Libérons nos rues du bitume !

Moins de bitume, plus de verdure : c'est le but de l'opération "Libérons les sols" menée prochainement dans la rue Rose-Garret à Grenoble. Les habitants eux-mêmes sont invités à participer à l'enlèvement du bitume et à la végétalisation.

C'est une petite rue discrète du quartier Berriat, à Grenoble. Coincée entre la rue du Drac et celle d'Ampère, la rue Rose-Garret aligne des petits immeubles, quelques maisons et des voitures stationnées côté impair. Aucun arbre, aucun arbuste, pas même une jardinière : une rue entièrement minérale, comme tant d'autres. Mais plus pour longtemps.

Cet automne, la rue Rose-Garret va bénéficier d'un réaménagement inédit, initié par la Métropole et élaboré avec les habitants du quartier. L'opération, baptisée "Libérons les sols", repose sur une idée simple : remplacer le bitume par des plantes. Objectifs : désimperméabiliser les sols, lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le cadre de vie. Première étape, prévue en novembre : le débitumage partiel de la rue. Une entreprise spécialisée viendra découper l'enrobé sur les abords de la chaussée en petits pavés.

Ensuite, les riverains enlèveront eux-mêmes ces morceaux de bitume et les déposeront dans une benne mise à disposition. Quelques semaines plus tard, place à la plantation : habitants et bénévoles seront invités à végétaliser les zones libérées (environ 100 m²) avec des plantes vivaces et des arbustes. Le projet inclut aussi une série d'aménagements pour apaiser la circulation : la rue passera en sens unique (de la rue du Drac vers la rue Ampère), une chicane sera installée pour réduire la vitesse, et des arceaux vélo seront ajoutés.

### PLUS DE VERDURE, MOINS DE VOITURES

À l'origine de ce projet, une envie partagée par plusieurs riverains après les confinements. « *Tout est parti d'une conversation avec mon voisin* », raconte Emma, habitante de la rue. « *Lui voulait piétonniser et végétaliser toute la rue, moi, je souhaitais surtout moins de voitures.* »
De discussions en réunions, de débats en échanges, le projet s'est affiné. « *C'est un bon compromis : moins de voitures et plus de fraîcheur* », sourit Éric, un autre riverain, qui pense déjà à l'étape suivante : des façades végétalisées. « *Et pourquoi pas ? Cela rafraîchirait davantage les logements et cela permettrait aussi de cacher les tags !* » •

## La place La Poya, à Fontaine, sera aussi libérée

L'opération "Libérons les sols" concerne également la place La Poya à Fontaine. Le bitume du parking de Géant Casino sera enlevé et remplacé par des espaces verts. Le projet prévoit la désimperméabilisation de 1 000 m² sur la pointe sud du parking. Le chantier participatif, qui commencera mi-octobre, sera organisé en plusieurs créneaux de deux heures (sur inscription). La végétalisation interviendra entre fin 2025 et mi-2026. À terme, la place La Poya accueillera entre 40 et 50 arbres.

## Les débats pour le climat

L'opération "Libérons les sols" se déroule dans le cadre des Débats pour le climat organisés par la Métropole jusqu'à la fin de l'année avec une série d'animations pour comprendre et agir.

Infos sur debatspourleclimat.fr

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

Les abords de la rue Rose-Garret seront bientôt végétalisés et réaménagés, à l'image de la rue Guy-de-Maupassant à Grenoble.

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

À TABLE

# Des macarons pour les restaurants engagés

À la recherche d'un restaurant respectueux de l'environnement ? Cherchez les macarons du label Écotable, une initiative soutenue par la Métropole.

Un, deux ou trois macarons. Il n'est pas question ici de pâtisseries mais d'une nouvelle distinction nationale : le label Écotable qui met à l'honneur les restaurants engagés dans la transition écologique. Un, deux ou trois macarons… Les établissements sont distingués selon leur niveau d'engagement : utilisation de produits bio et de saison, plats végétariens, recettes anti-gaspillage, tri des déchets, vaisselle réutilisable, absence de produits ultra-transformés, etc.
Parmi les restaurants déjà labellisés sur le territoire, Fit & Gourmande se distingue par une approche 100 % végétarienne. Situé boulevard Foch à Grenoble, ce petit établissement mise sur une cuisine saine et éthique avec au menu, des wraps, burgers, salades et pâtisseries. « *C'est une cuisine que j'aime faire : végétarienne, parfois vegan, sans trop de sucre ni de lactose* », explique Mathilde Descot, cofondatrice.
Avec son premier macaron Écotable, Fit & Gourmande voit son engagement reconnu. « *Travailler avec des produits bio et bas carbone demande du temps et de l'énergie* », souligne-t-elle. « *Par exemple, trouver un producteur français de soja a été un vrai défi. Aujourd'hui, ce macaron récompense tous nos efforts. Nous sommes épuisés mais ravis.* »
Même sentiment, celui d'une récompense bien méritée, dans les cuisines d'Au bon sens des mets, une entreprise traiteur fondée en 2009, présente à Grenoble et Tullins. Déjà détentrice d'un macaron, l'entreprise vient de décrocher le second. « *Ces deux macarons valorisent notre travail* », confirme Muriel Gaud, codirigeante. « *Ils permettent de nous démarquer et de rendre visibles nos engagements, qui ne datent pas d'hier.* »
Avec une équipe d'une douzaine de salariés, Au bon sens des mets défend une cuisine 100 % maison, bio, locale et sans produits transformés. Et le troisième macaron alors ? « *Il est à portée, on n'en est pas loin. On peut encore progresser, notamment sur la traçabilité de la viande.* » •

## LE CHIFFRE

**80 %**

**La Métropole prend en charge 80 % du coût de la labellisation la première année pour dix établissements de l'agglomération.**

*« Le Label Ecotable est bien plus qu'une distinction : c'est un choix en faveur d'une gastronomie engagée. Soutenir les restaurateurs qui adoptent cette démarche est une évidence pour la Métropole et l'aboutissement d'un travail partenarial avec l'écosystème.. En prenant en charge 80 % du coût de la labellisation, nous permettons à ces établissements de valoriser leur engagement auprès d'une clientèle de plus en plus attentive à ce qu'elle trouve dans son assiette. »*

**Barbara SCHUMAN, conseillère métropolitaine déléguée au commerce, à l'artisanat et à la logistique urbaine durable, conseillère municipale de Grenoble**

## Les labellisés Écotable dans l'aire grenobloise

**Déjà labellisés :**
- Le Bouillon A, Le Café A et La Maison A (Christophe Aribert)
- Le Bar Radis
- Fit & Gourmande
- Au bon sens des mets
- Le Club STMicroelectronics à Crolles (triple macaron et lauréat du prix de la restauration collective engagée)

**En cours de labellisation :**
- L'Aiguillage
- Canopy
- Le Palais de la Bière
- Zakhang

VÉLORAIL

# Du charbon au tourisme, la nouvelle vie du chemin de fer !

À Saint-Georges-de-Commiers, c'était le premier été du Vélorail des Alpes, créé sur l'ancienne ligne ferroviaire de La Mure avec le soutien de la Métropole. On a testé cette nouvelle attraction touristique, qui a déjà accueilli plus de 20 000 visiteurs.

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Tchaka, tchaka, tchaka. Le bruit familier du chemin de fer résonne alors que l'on quitte la petite gare de Saint-Georges-de-Commiers. Deux selles, deux pédaliers (dont un muni d'une assistance électrique), et à l'arrière une banquette en toile pour deux passagers.

Dans les herbes folles, un cimetière de vieux wagons en bois nous plonge dans l'ambiance. Cette ligne ferroviaire reliant Saint-Georges à La Mure avait été construite en 1888 afin de transporter le charbon de la Matheysine jusqu'à Grenoble. Depuis le printemps 2025, une nouvelle page de son histoire mouvementée est ouverte : la partie basse de la voie ferrée accueille désormais un vélorail dédié au tourisme.

Wooouuuush. Une vague d'air frais nous enveloppe à l'entrée dans le premier des quatre tunnels du parcours, le tunnel du Ravinson. Pénombre et pierres fraîches bienvenues en période de canicule. Seule la petite lampe de notre vélorail nous éclaire. La voie monte doucement, 160 m de dénivelé sur 7 km, avalés sans effort grâce à l'assistance électrique. Quand la végétation s'écarte, les panoramas sur les Isles du Drac sont superbes.

### TERMINUS SUR UN SUPERBE BELVÉDÈRE

À l'arrivée, on descend devant la souriante gare de Notre-Dame-de-Commiers, fermée en 1950. Le belvédère, doté d'un balcon, de sanitaires et de tables de pique-nique, vaut le coup : sous nos yeux s'étend l'eau bleue du lac de Notre-Dame-de-Commiers, qui précède le majestueux Monteynard.

Pour repartir, il faut faire demi-tour, la voie étant à sens unique. C'est le seul point qui demande un peu d'effort physique : il faut soulever le vélorail de 160 kilos sur un côté, et le faire pivoter sur ses routes d'acier. On vous rassure, ça se fait sans trop de mal, même sans être un accro de la salle de sport !

Tchakata tchakata tchakata. À la descente, les sensations sont là alors qu'on dévale les rails à 25 km/h. Un levier permet de freiner et contrôler sa vitesse et, à Écoloisirs, la société qui gère le Vélorail des Alpes, on nous garantit que le risque de déraillement est proche de zéro.

Dernier conseil, adressé aux cyclistes. Sur le pédalier à assistance électrique, vous aurez envie, pour accélérer, d'appuyer un peu. Las : vous allez mouliner comme un beau diable sans prendre de vitesse. Oubliez vos réflexes, il faut pédaler doucement pour laisser le petit moteur électrique faire tout le travail. •

## En pratique

- **Le Vélorail des Alpes fonctionne d'avril à octobre.**
- **Comme il n'y a qu'une seule voie, il faut respecter des horaires de départ (les réservations se font en ligne ou par téléphone).**
- **Le prix de l'aller-retour est de 15 € pour les adultes, 10 € pour les moins de 16 ans et gratuit pour les enfants de moins de 3 ans. Tarif réduit pour familles à partir de deux enfants.**

**ecoloisirs.fr/velorail-des-alpes**

**S'y rendre**

**En bus :** M reso depuis Grenoble, Varces ou Vif, la ligne C14 vous dépose devant la gare de Saint-Georges-de-Commiers.

**En train :** depuis Grenoble, le trajet prend à peine 20 minutes, avec des arrêts à Pont-de-Claix-L'Étoile et Jarrie-Vizille.

# AGENDA

ÉVÉNEMENT

## Climat Libé Tour, deuxième !

**Les 24 et 25 septembre à la MC2, Grenoble. Gratuit sur inscription.**

Quand la science résiste ! C'est le thème de la prochaine édition du Climat Libé Tour organisé par le quotidien *Libération* en partenariat avec la Métropole. Parmi les invités : Camille Parmesan, écologue américaine et "réfugiée scientifique", Hugo Duminil-Copin, mathématicien, lauréat de la médaille Fields en 2022, Lauren Boudard, cofondatrice du média *Climax*, ou encore Dominique Bourg, philosophe et universitaire franco-suisse.

**climat-libe-tour.liberation.fr**
**mc2grenoble.fr**

REFUGE

## Avis aux amis des bêtes

**Les 27 et 28 septembre à l'Apagi, Le Versoud**

Le refuge animalier métropolitain, l'Apagi, organise un week-end portes ouvertes afin de permettre au plus grand nombre de venir rencontrer ses nombreux chiens et chats dans l'attente d'une nouvelle famille, définitive cette fois-ci. De nombreuses animations sont prévues sur place.

ENVIRONNEMENT

## À chaque mois ses solutions

Après le Mois de la mobilité en septembre, le mois d'octobre sera consacré à l'alimentation, avec tout un programme d'activités : visites de ferme, ateliers de cuisine, etc. Et en novembre, ce sera le Mois du consommer autrement, qui vise à promouvoir la consommation durable (seconde main, réparation, vrac, etc.)

**grenoblealpesmetropole.fr/moisdessolutions**

SAVOIR

## La science est une fête

**Du 3 au 13 octobre dans toute l'agglomération**

Cette année, la Fête de la science a lieu dans la métropole grenobloise, comme dans toute la France, sur le thème "Intelligences". Des dizaines d'événements ludiques permettront d'explorer les multiples visages des intelligences sous toutes leurs formes. Petits et grands, professionnels ou curieux, chacun peut participer à ce grand festival des sciences.

**fetedelascience.fr**

FOOTBALL

## Les Bleuets au Stade des Alpes

**Le 13 octobre et le 17 novembre, Grenoble**

Le Stade des Alpes accueille deux rencontres de l'équipe de France espoir dans le cadre des éliminatoires de l'Euro 2027. Les Bleuets affronteront l'Estonie le 13 octobre, puis les Îles Féroé le 17 novembre.

**billetterie.fff.fr/fr**

SAVOIR

## Le forum des métiers

**Les 8 et 9 octobre à Alpexpo, Grenoble**

Emploi, formation, reconversion… Grenoble Alpes Métropole organise chaque année à l'automne le Forum des métiers. L'occasion de découvrir des métiers et des entreprises qui recrutent, et de participer à un atelier ou d'assister à des démonstrations. L'an dernier 8 000 visiteurs avaient parcouru les allées du Forum et découvert les stands de 200 exposants. Gratuit, sur inscription préalable en ligne.

**grenoblealpesmetropole.fr/forumdesmetiers**

## Mais aussi :

- **La coupe Icare**
  Du 16 au 21 septembre à Lumbin et Saint-Hilaire-du-Touvet (Grésivaudan)
- **La Belle Braderie**
  Dimanche 21 septembre dans le centre-ville de Grenoble
- **Grenoble Alpes Métropole Jazz Festival**
  Du 26 septembre au 12 octobre dans 8 communes de l'agglomération
- **L'automne des marchés**
  Du 6 au 12 octobre sur les marchés de la métropole
- **La 14e descente des alpages**
  Les 10 et 11 octobre dans le centre-ville de Grenoble
- **Raid multisports Grenoble Alpes**
  Les 11 et 12 octobre au départ et à l'arrivée de Sassenage

**grenoblealpes metropole.fr/agenda**

# INFOS PRATIQUES

## MOBILITÉ

**▪ Agences M**
Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements…

**51, avenue Alsace-Lorraine, Grand'Place**
**15, boulevard Joseph-Vallier (Grenoble)**
**431, avenue Ambroise-Croizat (Crolles)**

**▪ Relais TAG du Campus**
Horaires, trafic, abonnements et recharge

**442, avenue de la Bibliothèque, Saint-Martin-d'Hères**
**mobilites-m.fr**

**▪ Agences M Vélo +**
Location de vélos courte ou longue durée.
Deux agences : parvis de la gare (Grenoble) et campus (Saint-Martin-d'Hères), et de nombreuses agences mobiles dans les communes.

**www.veloplus-m.fr**
**accueil@metrovelo.fr**
**09 74 77 73 80**

**▪ Citiz**
Location de voitures en libre-service téléchargez l'appli Citiz.

**alpes-loire.citiz.coop**
**alpes-loire@citiz.fr**
**04 76 24 57 25**

## VOIRIE

**▪ Problème sur l'espace public**
Nids-de-poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux… contactez-nous :

**0 800 500 027**
**grenoblealpesmetropole.fr/voirie**

## NUMOTHÈQUE

La numothèque est une bibliothèque numérique, accessible en ligne à tous les habitants. Elle propose des contenus en ligne tels que livres, films, musique, journaux, cours d'autoformation, collections patrimoniales… Le service est gratuit pour tous les inscrits dans l'une des bibliothèques municipales du territoire. Si vous n'êtes pas inscrit en bibliothèque, vous pouvez obtenir un accès d'un mois en vous inscrivant en ligne.

**numotheque.grenoblealpesmetropole.fr**

## ÉNERGIE

**▪ Réduire sa facture**
Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.

**grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies**

**▪ Changer sa cheminée**
Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.

**grenoblealpesmetropole.fr/poele**

## EAU

**▪ L'eau potable**

**www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable**

Pour Grenoble, Champ-sur-Drac, Claix, Échirolles, Gières, Meylan, Mont-Saint-Martin, Noyarey, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Égrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Varces, Veurey-Voroize :
**Tél. du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 au 04 76 86 20 70**

Pour les autres communes de la Métropole :
**Tél. du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h au 04 85 59 50 00**

**▪ Les eaux usées**

**grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees**
**04 76 59 58 17**

## DÉCHETS/TRI

**▪ Numéro vert**
Collecte, conseils de tri, retrait de bacs… Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

**0 800 50 00 27**
**grenoblealpesmetropole.fr/dechets**

## LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale : découvrez les actions de la Métropole.

**grenoblealpesmetropole.fr/logement**

## VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

**« Ma poubelle grise est cassée. Puis-je en avoir une autre ? »**

▪ Tout habitant de la métropole grenobloise peut recevoir gratuitement des poubelles (bacs de collecte), des composteurs et des lombricomposteurs, grâce à une simple demande en ligne : **grenoblealpesmetropole.fr/bacs**

**« Puis-je recharger ma voiture au P+R Grand Sablon, si oui quels sont les tarifs ? »**

▪ Le parking relais Grand Sablon, à La Tronche, dispose de 16 bornes de recharge pour les véhicules électriques, gérées par l'opérateur Alize. Le tarif est de 0,29 €/kWh. Toutes les informations sont à retrouver sur le site **alizecharge.com**

**« Puis-je utiliser mon abonnement de tram pour prendre le train ? »**

▪ Oui, si vous avez un abonnement M Tag sur une carte Ourà, ou que vous achetez un ticket via l'appli M ou par SMS, vous pouvez voyager en train entre les gares d'Échirolles, Grenoble, Saint-Égrève, Le Pont-de-Claix, Gières, Jarrie-Vizille, Vif et Saint-Georges-de-Commiers.

# SUPER-HÉROS de ton assiette

**Carottes, haricots, tomates, fraises, oranges, melons… Les fruits et les légumes sont de vrais trésors pour ton corps ! En manger tous les jours t'aide à rester en forme, plein d'énergie et de bonne humeur.**

Les fruits et légumes sont **remplis de vitamines** (comme la vitamine C qui aide à ne pas tomber malade) **et de minéraux.** Ton corps en a besoin pour avoir de l'énergie et bien se développer.

Ils contiennent des **fibres qui t'aident à bien digérer** et évitent le mal de ventre.

Grâce aux fruits et légumes, **tu protèges ton corps contre certaines maladies** comme le diabète, l'obésité ou les cancers.

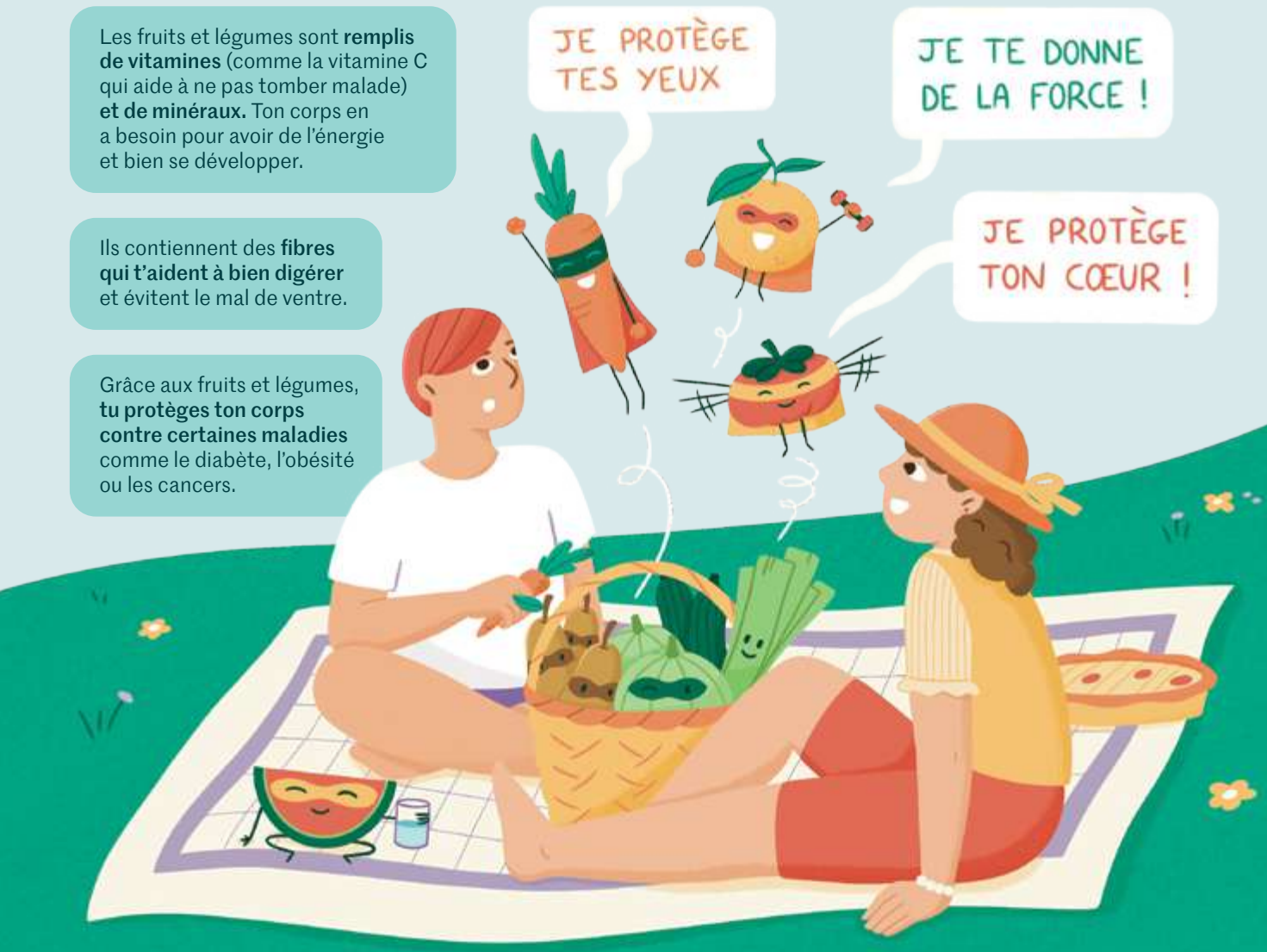


Ce sont des aliments **riches en eau.** Parmi eux, la pastèque, le concombre ou la tomate sont les champions pour rester **bien hydraté,** surtout quand il fait chaud !

Cuits, crus, chauds, froids, en compotes, à croquer, en gratins, en tartes… Il existe de nombreuses façons de cuisiner les fruits et légumes **et de te faire plaisir.**

© Lou Catala / Grenoble Alpes Métropole

## Les fruits et légumes, c'est meilleur de saison

En été, dans un potager, on trouve des tomates, des melons, des courgettes ou des framboises. En hiver, place aux courges, carottes, mandarines… Chaque fruit ou légume pousse à une saison bien précise. Manger des fruits et légumes à la bonne saison, cultivés près de chez toi, c'est mieux pour plein de raisons : on les récolte bien mûrs (donc ils ont plus de goût), ils sont souvent moins chers, et ça réduit la pollution car ils n'ont pas besoin de faire de longs trajets en camions (ou même en avion !) pour arriver jusqu'à ton assiette. Et s'ils sont bio - c'est-à-dire cultivés sans produits chimiques - c'est encore mieux !

# Expression des 7 groupes politiques représentés à la Métropole.

## Chacun d'entre eux dispose de 1600 signes pour exprimer son point de vue.

UMA

**Chloé Pantel**
Adjointe au maire de Grenoble
**Lionel Coiffard**
Conseiller municipal de Vizille
*Coprésidente et coprésident du groupe Une Métropole d'Avance (UMA)*
**Laurent Amadieu**
Maire de Saint-Égrève
**Salima Djidel-Brunat**
Conseillère municipale de Grenoble

## Via l'alimentation, notre métropole s'adapte au défi climatique

C'est ainsi l'ensemble d'un écosystème, de la fourche à la fourchette, que la Métropole structure pour garantir une alimentation juste et de qualité à toutes et tous : de l'éducation à l'environnement à la santé, de la lutte contre la précarité au développement d'un tissu économique non délocalisable. Les aides à l'accompagnement à l'agroécologie ou au développement des AMAP rencontrent les propositions de projets d'éducation à l'environnement. Plus tangible, le Grand Marché des Alpes (ex-MIN) est central dans cette politique publique transversale, est appelé à s'adapter, s'ouvrir au public, sur la Ville, s'adapter aux évolutions des métiers de l'alimentation.
Autre facette : le Plan Alimentaire Intercommunal de Territoire. Il permet à 9 territoires de la grande région grenobloise de construire, en coopération, une même trajectoire de transition alimentaire et agricole vers des modèles vertueux et durables de production comme de consommation. L'objectif : permettre l'accès de toutes et tous à une alimentation respectueuse de l'environnement et des travailleurs de la terre, anticiper plutôt que subir les grands changements climatiques et sociétaux, préserver les filières de qualité et entretenir les milieux naturels. Cela s'incarne dans le Mois de la Transition Alimentaire qui bat son plein actuellement, avec des dizaines d'événements et des focus sur le lien entre alimentation et santé mais aussi sur les légumes, ainsi que des propositions spécifiques pour les jeunes et les étudiants, souvent en situation de précarité alimentaire.

**unemetropoledavance.fr**

NMC

**Anahide Mardirossian**
Adjointe au maire de Saint-Martin-le-Vinoux
**Jean-Luc Corbet**
Maire de Varces-Allières-et-Risset
**Marc Oddon**
Maire de Venon
*Coprésidents du groupe NMC*

## Un mandat d'actions

Nous voilà déjà à quelques mois des prochaines élections municipales et métropolitaines qui viendront renouveler notre Conseil. Un mandat qui a débuté dans un contexte difficile de pandémie et de crises induites : économique, sociale et sociétale. Puis les bouleversements internationaux et nationaux se sont enchainés, mettant les élus et les services métropolitains à rude épreuve. Nous tenons ici à les remercier pour leur adaptabilité et leur polyvalence pour faire face à l'inconnu et maintenir nos services publics.
Dans cette période d'instabilité et durant un mandat difficile, les élus du groupe NMC se sont attelés à tenir bon et à faire avancer notre métropole, sans renier leurs principes et leurs valeurs : la solidarité entre les communes et les habitants, l'équilibre des dépenses métropolitaines entre tous les territoires, le maintien des services publics essentiels du quotidien : accès à l'eau potable, gestion des déchets, amélioration de notre voirie et de nos espaces publics.
Avec une approche pragmatique, nous avons su rester fermes pour lutter pour l'emploi et les solidarités et contre la fermeture des plateformes chimiques, contre une hausse d'impôts locaux non liée à des services supplémentaires ou encore pour faire du développement économique une priorité, sans renier nos engagements environnementaux. Au-delà des grandes annonces, faire précisément et patiemment au quotidien ce qui est nécessaire pour mieux se déplacer, mieux habiter, mieux consommer, mieux vivre dans notre métropole et accompagner toutes les nécessaires transitions.
Cet équilibre, nous l'avons aussi défendu suite à la suppression anachronique de l'accord local de représentation des communes par la ville centre.
Comment peut-on encore justifier cette décision, si contraire à nos principes de démocratie locale ?
Les élus du groupe NMC se tournent maintenant vers l'avenir et sont déterminés à défendre ces valeurs dans le prochain mandat métropolitain. Pour les Métropolitaines et les Métropolitains.

**notremetropolecommune.fr**

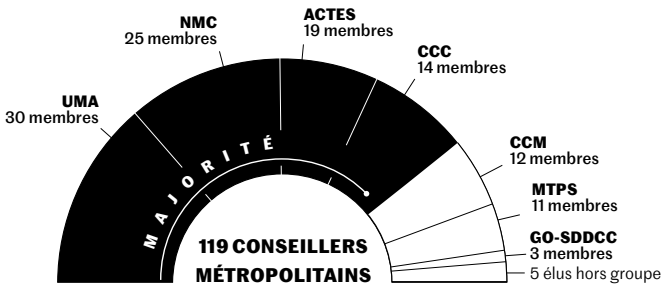

ACTES

**Souad Grand**
Adjointe au maire de Pont-de-Claix
**Laetitia Rabih**
Adjointe au maire d'Échirolles
**Bertrand Spindler**
Maire de La Tronche
*Groupe Arc des communes en transitions écologiques et sociales (Actes)*

## Coopération intercommunale

De par la volonté souveraine du maire de Grenoble, neuf communes de la métropole seront privées d'un second représentant au conseil métropolitain en 2026. Ce qui avait été possible pour l'élection de 2020 ne l'est plus six ans plus tard. Au lieu d'être représentés par une femme et un homme, ces neuf communes ne seront plus représentées que par une seule personne. Il s'agit, par ordre décroissant du nombre d'habitants, de Vif, Varces-Allières-et-Risset, Seyssins, Claix, Gières, Vizille, Domène, La Tronche et St-Martin-le-Vinoux. Dans notre métropole, la ville-centre ne représente que 35 % de la population. La coopération entre communes pour faire fonctionner la métropole est donc indispensable. D'ailleurs notre métropole a un statut dont le nom parle de lui-même : Établissement public de coopération intercommunale. Les élections municipales ont lieu dans chaque commune, sur des programmes d'abord communaux. Ce n'est qu'après les élections dans chaque commune que se rassemblent les personnes élues pour siéger au conseil métropolitain. Elles doivent alors s'organiser pour gouverner et gérer la métropole. Avec cette défiance politicienne du maire de la ville la plus importante, exprimée pour neuf communes qui sont de tendances politiques très diverses, la coopération intercommunale partira mal en 2026. Être la ville située au centre géographique de la métropole, être la ville la plus peuplée, cela compte, et personne n'imagine ne pas coopérer avec elle, mais cela oblige réciproquement que Grenoble soit à l'écoute et coopère avec ses voisines.

**facebook.com/elusactes.lametro**

CCC

**Jean-Paul Trovero**
Conseiller municipal de Fontaine
*Président du groupe Communes, Coopération et Citoyenneté (CCC)*

## Il faut mobiliser les richesses pour répondre aux besoins localement et globalement

La Métropole qui fête ses 10 ans, continue d'agir pour améliorer le quotidien des habitant·es. La majorité métropolitaine fait le choix d'investir massivement pour la transition écologique, dans les transports, les déchets, la rénovation énergétique des bâtiments ou la végétalisation des espaces publics…
Les inégalités sont importantes. La Métropole agit donc par des politiques de solidarité en faveur des personnes et territoires défavorisés, pour l'accès à l'emploi ou au logement.
Mais les contraintes budgétaires imposées en 2025 ont obligé la Métropole, comme d'autres collectivités, à revoir à la baisse ses ambitions dans certains domaines.
François Bayrou a annoncé une loi de finances 2026 avec 44 Mrd d'€ d'économies de dépenses, dont 5,3 Mrd d'€ pris dans les recettes des collectivités territoriales. Il faudrait au contraire renforcer les services publics locaux. Les autres économies injustes annoncées produiraient des dégâts économiques et sociaux. Gel des prestations sociales, des retraites, déremboursement pour les malades de longue durée, suppression de 2 jours fériés (malgré le chômage de masse), nourriront la pauvreté et la récession économique.
Le record de versements aux actionnaires du CAC 40 est battu avec 98 Mrd d'€ en 2024 et un rapport du Sénat vient de montrer que le total des aides de l'État aux entreprises est de 211 Mrd d'€. Voilà une piste d'économies, bien qu'une partie de la manne puisse servir à une réelle action économique publique, à l'opposé du laisser-faire actuel, illustré par le cas de Vencorex. Refusons ces régressions et mobilisons les ressources pour répondre aux besoins sociaux et écologiques.

**Facebook.com/CommunesCooperationCitoyennete**

CCM

**Dominique Escaron**
Maire du Sappey-en-Chartreuse
*Président du groupe Communes au Cœur de la Métropole (CCM)*

## La propagande !

Vous avez reçu un magazine de la Métropole, de couleur rose, fêtant ses 10 ans.
Cette édition faisait la promotion de la « bonne gestion » de ceux qui se sont accaparé le pouvoir, sans aucune contradiction puisque le droit à l'expression des autres élus a fait l'objet d'un oubli, zut !
Donc aucune référence dans ce numéro au coût du siège métropolitain, à la mauvaise gestion du stade des Alpes, aux tensions politiques, à l'état des routes, à l'augmentation de la dette, à la perte des commerces…
Cette distribution, accompagnée d'une lettre orientée politiquement, personnalisée par commune, s'apparente à une publicité électoraliste, payée par nos impôts juste avant la période de réserve en raison des prochaines élections municipales.
Mauvaise gestion, mais grosse pub...

**facebook.com/CCMGrenoble**

MTPS

**Laurent Thoviste**
Adjoint au maire de Fontaine
**Émilie Chalas**
Conseillère municipale de Grenoble
*Coprésidente et coprésident du groupe Métropole Territoire de Progrès Solidaire (MTPS)*

## Un triste anniversaire

La Métropole vient de fêter ses dix ans d'existence.
Dans son dernier numéro, l'exécutif pointe les réussites : transition énergétique, transports, qualité de l'eau et assainissement, traitement des déchets… Des domaines où la coopération intercommunale prend tout son sens car il est évident que les besoins dépassent l'échelle de nos communes. Le bilan est par contre nettement moins bon en ce qui concerne le développement économique. La Métropole ne dispose toujours pas de stratégie foncière (une délibération est prévue en septembre soit plus de 10 ans après sa création) et elle ne dispose que de 2,5 hectares de foncier disponible pour accueillir les entreprises. L'attractivité, malgré la création de l'agence Grenoble Alpes, repose surtout sur les entreprises et l'Université, et les discours d'une partie de la majorité qui voient les entreprises comme des profiteurs ne sont pas là pour rassurer les investisseurs. Alpexpo a été cédé à la région, la Métro n'ayant plus les moyens d'investir. Nos voiries et nos espaces publics se dégradent et le manque d'entretien est souvent pointé par les habitants. Mais le plus grave pour l'avenir, c'est sans doute la perte de confiance. Dans son introduction le président Ferrari se disait fier d'avoir bâti « une vision commune ». Au cours de ce second mandat cette vision commune a surtout été faite de batailles rangées au sein d'une majorité qui n'en avait que le nom et par l'exclusion d'une grande partie des communes. La fin de l'accord local qui permettait une meilleure représentation des communes moyennes décidée par la ville de Grenoble a marqué le coût de grâce.
Un triste anniversaire.

**grenoblealpesmetropole-MTPS.fr**
**facebook.com/GrenobleMTPS**
**twitter.com/GrenobleMTPS**

GO-SCDDC

**Alain Carignon**
Conseiller municipal de Grenoble
*Président du Groupe d'Opposition – Société Civile Divers Droite et Centre (GO-SCDDC)*
**Brigitte Boer**
**et Dominique Spini**
Conseillères municipales de Grenoble

## Esplanade : les élections permettront de trancher

Avant l'été, le Conseil métropolitain a marqué un petit coup d'arrêt au projet d'aménagement de l'Esplanade porté par la majorité d'Éric Piolle, en renvoyant la décision finale à après les élections municipales de mars 2026.
La majorité métropolitaine a refusé de donner son "quitus" à l'ensemble du programme de la municipalité grenobloise, qui prévoit la suppression massive du stationnement, l'abattage d'arbres et une densification disproportionnée avec près 900 logements. Un comble pour les élus Verts/LFI, qui s'étaient pourtant fait élire en 2014 en s'opposant à un projet similaire, et qui ont tenté d'imposer le leur au forceps.
Notre groupe a toujours défendu une vision de bon sens et d'équilibre. Alors que la Métropole manque déjà d'environ 1500 places de stationnement en parkings-relais autour la ville-centre, nous proposons la création d'un parking en silo sur le site de l'Esplanade pour faciliter l'accès au centre-ville.
Une solution pragmatique que la majorité municipale de Grenoble a refusée en Conseil Municipal, annonçant clairement la couleur en cas de réélection de la même équipe.
En mars 2026, les élections municipales détermineront aussi la gouvernance de la Métropole. Elles permettront de décider de l'avenir de l'Esplanade, en fonction de l'équipe élue.
Comme ce sera le cas pour la suite de l'aménagement prévu avenue Jeanne-d'Arc ou pour le projet de sens unique cours Berriat par exemple. Le pouvoir de décider est rendu aux citoyens : à eux de s'en saisir.
Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

**societecivile38@gmail.com**

## LE CONSEIL EN DIRECT

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES
**VENDREDI 26 SEPTEMBRE**
**VENDREDI 7 NOVEMBRE**
**1 place André-Malraux à Grenoble.**
Pour toutes les informations sur le lieu et les conditions, rendez-vous sur **grenoblealpesmetropole.fr/conseilmetro**

**SUR LE WEB**
Le conseil métropolitain sera visible en direct sur **grenoblealpesmetropole.fr**

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

10 ANS

# Grenoble CLIMAT Libé TOUR

Design graphique : Maison Solide

Avec **Camille Parmesan, Hugo Duminil-Copin, Lauren Boudard, Dominique Bourg, Fanny Brun, Pierre Rouvière, Christophe Ferrari** Lieu **MC2**

## 24/25 sept

**Gratuit sur inscription**

**Plus d'infos sur climat-libe-tour.liberation.fr**


GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

**GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE**

3 rue Malakoff – 38031 Grenoble Cedex 01
04 76 59 59 59
Accueil du public au 1 place André-Malraux à Grenoble
**grenoblealpesmetropole.fr/contact**

**Directeur de la publication** Christophe Ferrari | **Directeur de la communication** Emmanuel Chion | **Responsable photos** Clara Goubault | **Photos** Valentine Autruffe, Lara Balais, Randa Berbouche, Billy Ceusters (ASO), Alain Doucé, Nils Louna, Clara Goubault, Mickael Penverne, Sophie Rodriguez, Vianney Thibaut | **Rédaction en chef** Valentine Autruffe | **Rédaction** Nathalie Anula, Valentine Autruffe, Floriane Boillot, Mickaël Penverne, Jérémy Tronc | **Mise en page & illustrations** Fabien Lagorio, Marie Stanisière, Lou Catala | **Administration** Nadine Bertoncello, Sandrine Magro | **Impression** Imprimerie France Offset Typo (FOT) **Distribution** Géo Diffusion – Dépôt légal à parution – Distribution toutes boîtes aux lettres – Dépôt en nombre : mairies et équipements métropolitains | Tirage 220 000 ex. – Papier 100 % recyclé, certifié PEFC ; 100 % issu de gestion durable de la forêt | **Illustration de couverture** © Marie Stanisière